



Professeur vs parent eleve

Par **maitre paris**, le **03/11/2016 à 10:54**

bonjour,

comment je me defend devant le procureur dans le sujet d' une plainte deposer contre moi et qui dit que j'ai frapper un eleve de 14 ans avec une petite regle a la main a l'ecole en sachant que ce dernier a fais venir un certificat medical de 12 jours

sachant que cette plainte elle etais posee apres 7 jour apres le fait et je vous indique que l'eleve elle avais rien sur sa main et elle as terminer le cours tranquillement .

au par avant sa mere elle ma dit que ma fille est poulé au pt ou j'ai lui fais une marque a la main avec une tenaille chauffé (parent desequilibré mentalement et travaille chez ministere de justice)

merci de me repondre en urgence merci encor

Par **morobar**, le **03/11/2016 à 10:56**

Bonjour,

Manifestement vous n'êtes pas enseignant.

Pas en vous exprimant dans ce charabia.

Par **Lag0**, le **03/11/2016 à 11:06**

Bonjour,

Vous avez ouvert 4 sujets avec cette même question ! Ceci est contraire aux règles d'usage de ce forum.

Je supprime les autres, merci de rester sur celle-ci...

Par **Tisuisse**, le **03/11/2016 à 11:56**

Bonjour,

Le texte de maitre paris est tellement incohérent, rempli de fautes d'orthographe (ce qui est incompatible avec le métier d'enseignant) que je soupçonne un troll.